

[SECONDAIRE] ACTIVITÉ PÉDAGOGIQUE | DROIT DE VOTE : HISTORIQUE ET LIGNE DE TEMPS

DROIT DE VOTE : HISTORIQUE ET LIGNE DE TEMPS

>> OBJECTIFS D'APPRENTISSAGE

<p>Description : Au fil du présent module, l'élève sera amené à découvrir l'évolution du droit de vote au Canada. À l'aide de scénarios, l'élève sera appelé à réfléchir sur plusieurs dates importantes notamment, à partir de quand les femmes, les autochtones, les plus démunis et les détenus ont eu le droit de voter.</p>		<p>Matières scolaires :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Éducation à la citoyenneté • Droit 	
<p>Niveau : Secondaire</p>	<p>Tranche d'âge : 15 à 18 ans</p>	<p>Durée : 75 minutes</p>	<p>Format : Word, PDF et PPT</p>

1

Mots clés : *Charte canadienne des droits et libertés, vote, droit de vote, histoire, justice, égalité.*

>> PRÉALABLES

Aucun.

>> MATÉRIEL

- Présentation PowerPoint : « **Le droit de vote : QUI, QUOI et POURQUOI ? Une histoire en quête de justice et d'égalité** ».
- Un carton de couleur verte = VRAI et un carton de couleur rouge = FAUX par élève pour répondre aux questions de la présentation PowerPoint.
- **Fiche 1 : La ligne du temps sur le droit de vote** - PowerPoint (imprimez le nombre de copies nécessaires).
- **Fiche 1.1 : Corrigé – La ligne de temps** (pour l'enseignant).
- Prix pour l'équipe ou l'élève qui aura fait le moins d'erreurs (facultatif).

>> HORAIRE SUGGÉRÉ

1. Introduction (5 minutes)
2. Présentation PowerPoint : Le droit de vote : Qui, Quoi et Pourquoi ? Une histoire en quête de justice et d'égalité (40 minutes)

[SECONDAIRE] ACTIVITÉ PÉDAGOGIQUE | DROIT DE VOTE : HISTORIQUE ET LIGNE DE TEMPS

3. La ligne du temps (25 minutes)
4. Conclusion (5 minutes)

>> DÉROULEMENT

Expliquez aux élèves qu'ils apprendront, au fil du présent module, l'histoire du droit de vote au Canada à travers des mises en situation. Une attention particulière sera portée sur l'évolution du droit de vote des **femmes**, mais aussi des **autochtones**, des plus **démunis** et des **détenus**.

2

1. INTRODUCTION (5 minutes)

Pour mettre les élèves dans le contexte du droit de vote, dites ce qui suit aux élèves :

- Vous pensez peut-être que le droit de vote n'est pas intéressant, que c'est facile et accessible et que voter, ça ne change rien.
- Vous pensez peut-être qu'il s'agit seulement du fait que les citoyens de 18 ans et plus votent à chaque 4 ans environ.
- Mais vous allez voir que pour se rendre où on est aujourd'hui, c'est-à-dire avoir accès à un vote libre, démocratique et secret, les Canadiens se sont battus.
- Le but de cet atelier c'est de vous montrer à quel point nos ancêtres ont travaillé et ont été discriminés afin d'assurer qu'on a le droit de vote qu'on a aujourd'hui.

Demandez aux élèves :

- Est-ce que le droit de vote au Canada a toujours été libre, démocratique et accessible à toutes les personnes âgées de 18 ans et plus ?

Prenez les réponses des élèves et renchérissez en ajoutant :

- Le droit de vote dans les années 1700 et 1800 au Canada était un privilège réservé aux hommes riches, relié à la religion et à l'origine ethnique.
- Encore aujourd'hui, plusieurs pays se battent pour la démocratie. C'est le cas par exemple en Corée du Nord, à Cuba, au Tibet ou en Arabie Saoudite. En Arabie Saoudite, ce sera la première fois en 2015 que le roi laissera les femmes voter aux élections municipales qui sont les seules élections de tout le royaume.

Posez ces questions aux élèves :

- Selon vous, qu'est-ce que ça représente le droit de voter ?
- Est-ce que c'est important pour vous de savoir qu'à l'âge de 18 ans vous pourrez voter ?

[SECONDAIRE] ACTIVITÉ PÉDAGOGIQUE | DROIT DE VOTE : HISTORIQUE ET LIGNE DE TEMPS

Expliquez aux élèves ce qu'est le droit de vote en lisant la définition suivante (** la définition se trouve à la première diapositive de la présentation PowerPoint) :

« Le droit de vote est à la base de la démocratie. Il permet aux citoyens d'exprimer leur volonté en élisant les députés qui les représenteront à l'Assemblée législative provinciale et à la Chambre des communes fédérale. Pour qu'il soit démocratique, le vote doit être égal et secret ».

Expliquez que l'atelier sera divisé en 2 parties :

1. Au cours de la **première partie**, les élèves seront sensibilisés aux difficultés rencontrées par les femmes, les autochtones, les plus démunis et les détenus pour participer pleinement au processus démocratique du Canada et obtenir le droit de vote. Ils verront que l'évolution du droit de vote s'est faite en plusieurs étapes.
2. La **deuxième partie** vise à vérifier les connaissances acquises au cours de la première partie. Expliquez que les élèves devront placer des événements sur une ligne de temps en équipe ou individuellement. L'équipe ou l'élève qui fera le moins d'erreurs remportera un prix ! Il est donc important de bien retenir les dates et les notions apprises au cours de la première partie !

2. Présentation PowerPoint : Le droit de vote (40 minutes)

Imprimez la présentation PowerPoint intitulée : « Le droit de vote, Qui, quoi et pourquoi ? Une histoire en quête de justice et d'égalité ». Cette présentation comprend des commentaires et des explications à l'intention de l'enseignant.

La présentation PowerPoint contient des scénarios sur l'évolution du droit de vote au Canada.

Lisez chaque mise en situation avec les élèves et demandez-leur de répondre par vrai ou faux à chaque question à l'aide du carton vert ou rouge.

Le carton vert représente « Vrai » et le carton rouge représente « Faux ».

ATTENTION :

- **Ne vous limitez pas nécessairement aux « VRAI » ou « Faux ». Si les élèves choisissent la bonne réponse, demandez-leur pourquoi selon eux, la réponse est vraie ou fausse.**
- **Attardez-vous sur les scénarios qui feront l'objet de la ligne du temps – ces derniers sont rehaussés par une * dans la présentation PowerPoint.**

[SECONDAIRE] ACTIVITÉ PÉDAGOGIQUE | DROIT DE VOTE : HISTORIQUE ET LIGNE DE TEMPS

- **Ne vous attardez pas aux explications supplémentaires facultatives à moins que ce soit nécessaire (ces explications sont en bas de page dans la présentation PowerPoint).**

>> DÉROULEMENT DE LA 2^e PARTIE

Expliquez aux élèves comment se déroulera l'activité et divisez les élèves en équipes ou demandez-leur de faire l'activité individuellement, selon le nombre d'élèves par classe. Idéalement, une équipe devrait être constituée de trois ou quatre élèves au plus.

3. La ligne de temps (25 minutes)

Imprimez le nombre requis de Fiche 1. Distribuez la Fiche 1 aux élèves. Dites aux élèves qu'ils doivent transcrire les 11 événements figurant au bas de la ligne du temps en les jumelant à une date précise sur la ligne du temps. Une fois que toutes les équipes ou tous les élèves ont complété l'exercice, l'enseignant fait la correction à l'aide de la Fiche 1.1. L'équipe ou les élèves qui auront complété la ligne du temps avec le moins d'erreurs possible gagneront un prix (facultatif).

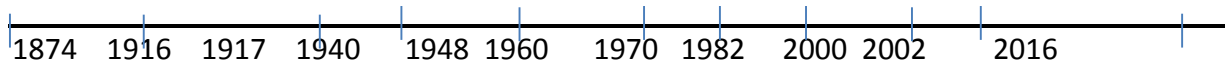
[SECONDAIRE] ACTIVITÉ PÉDAGOGIQUE | DROIT DE VOTE : HISTORIQUE ET LIGNE DE TEMPS

FICHE 1 : POWERPOINT - LA LIGNE DU TEMPS

Imprimez la Fiche 1 : PowerPoint – La ligne du temps pour chaque élève. Les élèves pourront écrire leurs réponses directement sur la feuille de la ligne du temps.

[SECONDAIRE] ACTIVITÉ PÉDAGOGIQUE | DROIT DE VOTE : HISTORIQUE ET LIGNE DE TEMPS

FICHE 1.1 : CORRIGÉ – LA LIGNE DE TEMPS



6

Informations à placer sur la ligne de temps (en ordre chronologique)

- 1874 : Vote secret est instauré**
- 1916 : Manitobaines sont les 1^{res} femmes à obtenir le droit de vote**
- 1917 : Ontariennes ont le droit de vote**
- 1940 : Québécoises ont le droit de vote**
- 1948 : Accorde du temps aux employés pour aller voter**
- 1960 : Premières Nations votent sans renoncer à leur statut d'Indien**
- 1970 : Âge minimum pour voter passe de 21 ans à 18 ans**
- 1982 : Tous les citoyens canadiens ont le droit de vote (Charte)**
- 2000 : Sans-abris ont le droit de vote**
- 2002 : Tous les détenus ont le droit de vote**
- 2016 : Centenaire du droit de vote des femmes**

Conclusion (5 minutes)

- Récapitulatif :
 - Qu'est-ce que vous avez retenu de l'activité ?
 - Qu'est-ce qui vous a marqué le plus ?
 - Qu'est-ce qui vous a surpris ?
 - Aviez-vous imaginé que le droit de vote au Canada s'est déjà passé comme nous l'avons expliqué ?
- Questions
- Réflexions
- Merci !